

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE ET VOIX

(*Instruments & Voix*)

De la 6e à la 3e au Collège Camille Chevalier - Chalon-sur-Saône

Le **Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)** du Grand Chalon propose aux collégiens passionnés de musique un enseignement reconnu par le **Ministère de la Culture**, alliant réussite scolaire et excellence artistique.

Un dispositif unique pour conjuguer études et passion

- ✓ Pratique musicale renforcée : instrument ou chant
- ✓ Horaires aménagés au collège pour réussir dans toutes les matières
- ✓ Encadrement par des professeurs diplômés du Conservatoire
- ✓ Participation à des auditions et concerts tout au long de l'année

Le Département Musique et Voix du CRR

Un enseignement reconnu au niveau national, porté par **près de 80 professeurs diplômés (CA, DE)**, enrichi par des musiciens accompagnateurs et animé par des projets ambitieux.

Les élèves bénéficient d'un environnement stimulant où la pratique musicale s'inscrit dans une dynamique artistique forte.

Des projets artistiques variés et motivants

- **Concerts et auditions** pour valoriser le travail des élèves
- **Projets collectifs** favorisant la coopération et la créativité
- **Rencontres avec des artistes** pour ouvrir à la diversité des pratiques

Une organisation pensée pour la réussite

- **Rencontres parents-professeurs en septembre** : un moment privilégié pour échanger et construire le parcours de l'élève
- **Intégration dans un ensemble** (orchestre, ensemble vocal ou musique de chambre) : une expérience collective enrichissante
- **Horaires aménagés** avec des après-midis libérés pour faciliter la pratique musicale sans nuire à la scolarité
- **Participation aux auditions et concerts** : une opportunité de se produire en public et de développer la confiance en soi

Comment intégrer le dispositif

Pour intégrer une **Classe à Horaires Aménagés Musique et Voix**, il faut transmettre un **dossier de candidature** (à télécharger sur le site du Conservatoire) avant la date limite **fixée au 4 avril 2026** que vous soyez **nouvel élève ou déjà inscrit au Conservatoire du Grand Chalon**.

Pour toutes les demandes (nouveaux élèves, élèves déjà inscrits au CRR en 2025/2026)

Évaluation collective :

- Présentation d'une **pièce musicale au choix**
- Appréciation de la **motivation**, de la **concentration** et du **travail en groupe**

Admission au collège :

La décision finale dépend du nombre de places et du classement établi par la **Commission d'Admission des classes CHA**, présidée par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Si votre enfant est hors secteur, une **demande de dérogation** devra être effectuée auprès de son établissement d'origine.

Dates clés à retenir

Evaluation :

- **Semaine du 20 au 25 avril 2026** horaire et convocation envoyé par mail aux élèves

Date limite de dépôt des dossiers : 4 avril 2026

Résultats des tests : À partir du 11 mai 2026 (18h, sur le site)

Décision d'affectation : À partir du 2 juin 2026

Contacts utiles

- **Conservatoire** : myriam.duvernay@legrandchalon.fr – 03 85 42 42 65
- **Collège Camille Chevalier** : 03 85 96 29 60